

**ARCINS- ARSAC- CANTENAC- CUSSAC-FORT-MEDOC –LABARDE -LAMARQUE
– LUDON- MACAU -MARGAUX - LE PIAN-MEDOC – SOUSSANS**

L'an deux mille onze, le 30 JUIN , le Conseil de la Communauté de Communes MEDOC-ESTUAIRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ARSAC, sous la présidence de M. Jean-Gérard DUBO,

Secrétaire de séance : Michel HAUTIER

Date de convocation du Conseil communautaire : 20 juin 2011

Etaient présents :

- ARCINS : Claude GANELON, Daniel PARABIS
 - ARSAC : Gérard DUBO, Nadine DUCOURTIOUX, Michel HAUTIER, Aline SALLEBERT
 - CANTENAC : Eric BOUCHER, Roger DEGAS, Michel PICONTO
 - CUSSAC : Dominique FEDIEU pouvoir à Liliane MONNEREAU, Jean-Luc NABET pouvoir à Chrystel COLMONT DIGNAU
 - LABARDE : Liliane MONNEREAU, Gil PILONORD
 - LAMARQUE : Dominique SAINT MARTIN, Michel SEGUIN
 - LUDON-MEDOC : Joseph FORTER, Benoît SIMIAN, Roland HEBRARD, Martine VALLIER, Jean-Pierre LAMY
 - MACAU : Chrystel COLMONT-DIGNAU, Christine NADALIE, Anne SAVIN DE LARCLAUZE, Marie-Claudette DARASPE
 - MARGAUX : Jacqueline DOTTAÏN, Serge FOURTON, Claude BERNIARD
 - LE PIAN-MEDOC : Didier MAU, Christian VELLA, Virginie GARNIER, Bernard FRAICHE, Anne-Marie BENTEJAC, Michel LANCADE, Philippe SIMON, Annick MORA
 - SOUSSANS : Pierre-Yves CHARRON, Pascal GALLEGO
- Absents, excusés : Ludovic LALANDE- Fabien CAILLER

Concerne : 2011-30-06-24 RAPPORT ANNUEL 2010 ASTRIA – PORTER A CONNAISSANCE

La Communauté de Communes a confié le traitement des déchets ménagers à un prestataire privé par le biais d'Appels d'Offres Publics à la concurrence. Il n'y a pas eu de Délégation de Service Public.

Dans un souci de transparence, la société ASTRIA prestataire, se doit de présenter un rapport annuel sur la gestion du service concerné.

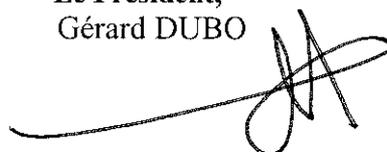
Les éléments essentiels du compte rendu d'exploitation de l'année 2010 vous sont présentés dans le rapport annexé à la présente délibération.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu le présent rapport prend acte de la présentation du compte rendu d'exploitation 2010, par la société ASTRIA concernant le traitement des déchets ménagers.

Certifié exécutoire :
Reçu en Sous-Préfecture le
Publié ou notifié le

Pour copie conforme
Arsac, le 01 juillet 2011

Le Président,
Gérard DUBO



Acte à classer

DC2011-30-06-24

1	2	3	4	5	6
En préparation	Pour signature	Prêt à transmettre	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : 4SCL_2_2011-07-07T16-01-18.03 (MJ42453285)

Identifiant unique de l'acte : 053-243301447-20110630-DC2011-30-06-24-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Rapport annuel 2010 - Asma - Porter à connaissance

Date de décision : 30/06/2011



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 3. Domaines de compétences par thèmes
3.3. Environnement
3.3.2. déchetsActe : [24.PDF](#)

Préparé	Le 07/07/11 à 16:58	Par TREMBLIER Karine
Transmis	Le 07/07/11 à 16:01	Par PERIER Jean-Marc
Accusé de réception	Le 07/07/11 à 16:12	